
L'Afrique en questions 2 :

**Mauritanie :
Menaces sécuritaires
sur une jeune démocratie**

**Sylvain Touati
Alain Antil
Mai 2008**

Mauritanie : Menaces sécuritaires sur une jeune démocratie

La République islamique de Mauritanie est revenue l'an dernier à un gouvernement légitime avec l'élection du président Sidi Ould Cheikh Abdellahi. La première année a été marquée par la prise en charge par les nouvelles autorités de dossiers délicats, par un profond marasme économique et par des actes violents perpétrés par des islamistes. Nous tenterons de voir si ces actes, conjugués aux incertitudes politiques et économiques, sont en mesure de véritablement fragiliser la jeune démocratie mauritanienne.

Sylvain Touati : Les attaques perpétrées des derniers mois et les fusillades des derniers jours sont-ils le fait des islamistes ?

Alain Antil : Plusieurs actes violents sont aujourd'hui imputés à des islamistes radicaux en Mauritanie. En juin 2005, l'attaque du poste militaire de Lemgheyti fait plus de dix morts dans les rangs de l'armée mauritanienne. Cette attaque a été revendiquée par le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) algérien aujourd'hui rebaptisé Al-Qaida au Maghreb Islamique (AQMI). Le 24 décembre 2007, cinq touristes français (dont quatre périront), en transit sur le territoire mauritanien, sont assaillis sur le bord d'une route par un groupe de jeunes hommes. Lors de leur arrestation, ceux-ci revendiqueront un aspect religieux à leur acte. Cet acte n'a pas été revendiqué par AQMI. Le 27 décembre 2007, une patrouille de militaires mauritaniens tente de contrôler un véhicule près de la localité d'El Ghallaouya (nord du pays), les passagers de ce véhicule ouvrent le feu et prennent la fuite, laissant derrière eux trois militaires tués. Cette action est revendiquée par AQMI. Le 1er février 2008, un groupe d'hommes attaque, en plein Nouakchott, l'ambassade d'Israël et/ou une boîte de nuit attenante, le « VIP »¹. Trois personnes sortant de la boîte de nuit sont blessées. Cette attaque a été revendiquée par AQMI. Enfin, le 5 avril 2008, l'un des principaux prévenus de l'affaire de l'assassinat des quatre Français, Sidi Ould Sidna, réussit à s'échapper de la prison où il avait été enfermé. Il s'en est suivi une course-poursuite qui se finit par l'encerclement par la police d'une maison particulière dans un quartier Nord de Nouakchott où s'était tapi le présumé coupable qui avait été rejoint par des renforts armés. La fusillade qui s'en suivit a fait deux morts tandis que l'évadé réussissait à s'échapper. Dans la même semaine, les forces de sécurité arrêtaient à Nouakchott le troisième suspect dans l'assassinat des quatre Français, Maarouf Ould Haïba (le commanditaire du crime, selon les enquêteurs). Depuis lors de multiples arrestations, de personnes soupçonnées être en lien direct avec les actes violents ou de complicité, ont eu lieu, essentiellement à Nouakchott. L'accélération du rythme des actes violents liés apparemment à l'Islam radical est préoccupante et a reçu, surtout lors de la mort des quatre ressortissants français, une couverture médiatique très importante pour ce pays dont on entend très rarement parler.

ST : Va-t-on vers une déstabilisation islamiste du pays ?

AA : Il serait tentant de répondre oui brutalement, mais on ne peut néanmoins faire l'économie d'une analyse un peu plus profonde. Tout d'abord, il est établi qu'il y a des contacts entre un certain nombre de

¹ La cible de l'attaque n'est toujours pas très claire. Si les blessés sont des clients du « VIP », l'ambassade d'Israël faisait partie des cibles énumérées lors d'un message d'Al Qaeda en 2007.

jeunes salafistes mauritaniens et AQMI. AQMI reçoit et forme des sahéliens et en particulier des Mauritaniens. Ces contacts ont lieu dans une « zone grise » comprise entre le Nord malien et le Sud Ouest algérien. Cependant, d'après les spécialistes, AQMI, dans sa partie sahélienne, est assez affaibli et ne dispose plus aujourd'hui d'assez de cadres et même d'hommes pour des formations « longues » avec apprentissage des armes, des explosifs... Des formations courtes, d'une quinzaine de jours, sont dispensées mais ce sont des sessions plus « idéologiques » que techniques. Il faut dès lors distinguer deux dangers distincts :

1. La zone Nord de la Mauritanie (qui correspond à peu près à la Région du Tiris Zemour ainsi qu'au Nord-Est de l'Adrar) est une zone de trafics et de contrebande notoire et c'est également une zone où naviguent des éléments d'AQMI. À l'époque d'Ould Taya, le pouvoir mauritanien avait le contrôle de cette zone notamment parce que le président Ould Taya avait indirectement la main mise sur les trafics en partie grâce aux alliances passées entre sa tribu (les smacid) et la grande tribu rgueibat (qui contrôle le Polisario)². Cette configuration a changé, et la zone s'est « internationalisée », avec l'apparition de nouveaux acteurs (touaregs, réseaux de passeurs et de trafiquants de drogue, alliances ponctuelles entre tribus maures ou tout du moins entre individus se revendiquant de tribus...). Le pouvoir actuel n'a, semble-t-il, plus la capacité totale de connaître totalement ce qui se passe dans cette zone et à la contrôler.
2. Il existe, presque essentiellement à Nouakchott, une frange de la jeunesse séduite par les discours radicaux³. Parmi elle, seuls quelques dizaines seraient allés dans les camps du Nord Mali. Il est malheureusement possible que l'acte d'Aleg (assassinat des quatre Français), au vu de l'impact qu'il a eu (couverture médiatique exceptionnelle, annulation du Paris-Dakar), constitue un précédent, un « beau modèle » imitable. Ces jeunes gens, même s'ils ont pu avoir des contacts avec AQMI⁴, ne présentent pas pour l'heure un degré d'organisation très abouti. Néanmoins, aux dires des spécialistes de la sécurité à Nouakchott, ce côté « artisanal »

² Voir entre autre : RIM, *Népotisme et potentiel de désordre en Mauritanie. De l'architecture de la spoliation aux espaces de violence*, http://www.conscienceresistance.org/rim_nepotisme.pdf.

Alain Antil : « Une dimension mal connue du conflit du Sahara Occidental : la position de la Mauritanie », pp. 83-88 in *Afrique contemporaine*, n° 201 janvier-mars 2002, La documentation Française

Mohammed Fall Ould Oumère : « Aux origines du conflit du Sahara », *La Tribune*, Nouakchott (l'article date d'Avril 1999 mais fut malheureusement censuré), « Maroc – Mauritanie : petite histoire d'une Histoire de malentendus », *La Tribune* n°148, Nouakchott, 10 septembre 2001

³ Selon plusieurs entretiens réalisés à Nouakchott en février 2008.

⁴ Cf. Marianne Meunier : « Sur les traces des tueurs d'Al-Qaïda », *Jeune Afrique*, Paris, 20 janvier 2008.

de l'organisation, comme l'a montré l'attaque des Français à Aleg, n'est pas forcément une bonne nouvelle, dans la mesure où la menace est plus diffuse et surtout moins prévisible.

ST : Est-ce que le pouvoir civil issu des urnes en 2007 peut prendre la mesure du phénomène ?

AA : Le président Sidi Ould Cheikh Abdellahi, élu le 25 mars 2007, est le premier président civil depuis 1978. Depuis le coup d'État de 1978 ayant destitué Mokhtar Ould Daddah (1960-1978), une série de juntes et de colonels se sont succédé au pouvoir, même si le plus significatif d'entre eux, Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya (1984-2005) tenta de se « civiliser » lors d'une première tentative d'instauration d'une démocratie en 1992. L'épisode tourna court assez rapidement. En août 2005, Ould Taya fut renversé par une junte, le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie (CMJD), menée par Ely Ould Mohamed Vall. Cette junte s'est engagée à un retour à la légitimité constitutionnelle et à rentrer dans les casernes une fois passées les élections. Sur le plan de la légalité institutionnelle, ce nouveau pouvoir est légitime car élu dans des conditions tout à fait transparentes, c'était une première en Mauritanie. Toutefois, il existe une autre lecture de cette élection[v]. Le candidat Sidi Ould Cheikh Abdellahi n'était pas un homme politique de premier plan en Mauritanie, et c'est un doux euphémisme. Ministre dans les années soixante-dix et quatre-vingt, il est par la suite parti travailler à l'étranger (Koweït, Niger). Aussi, ce fut une surprise de voir un homme aussi déconnecté de la réalité mauritanienne se présenter à la mandature suprême et être assez rapidement soutenu par des personnalités du CMJD et aussi des caciques de l'ancien système. Beaucoup ont en effet interprété sa candidature comme l'œuvre souterraine d'une partie de la junte, en particulier ses numéros 1 et 2 (Ely Ould Mohamed Vall et Mohamed Abdelaziz⁵). Il existe donc le sentiment persistant chez les Mauritaniens d'une certaine forme de sujétion du président vis-à-vis de ses « créateurs » qui se caractérise en particulier par l'existence d'un certain nombre de « lignes rouges » qu'il ne pourrait pas franchir, notamment sur les questions de positionnements diplomatico-sécuritaires du pays ainsi que sur la répartition des différentes rentes économiques. Personnage assez âgé, marié de surcroît à une femme de la tribu des Ouled Bou Sba (tribu de ses deux mentors présumés de l'ex CMJD), les Mauritaniens le jugent essentiellement velléitaire. De plus, le président Sidi Ould Cheikh Abdellahi, longtemps absent du pays, n'a pas pu développer de réseaux interpersonnels, disons pour simplifier politico-tribaux, très importants. Certes, il aurait été choisi par ses mentors aussi pour cette raison, mais c'est un lourd handicap pour gouverner ce pays de

⁵ Cf. Lemrabott Ould Moutaly : « Le Parti n'est jamais parti », *La Tribune*, n° 383, Nouakchott, janvier 2008.

ne pas disposer de relais régionaux, tribaux et politiques pour asseoir sa politique. C'est le constat qui a conduit à la création du « parti présidentiel » en janvier 2008. Enfin, n'étant pas, comme ses prédécesseurs, un militaire, il a une connaissance et une maîtrise de l'appareil de sécurité a priori moins performante qu'Ely Ould Mohamed Vall⁶ (2005-2007) ou Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya (1984-2005).

ST : C'est donc un président aux pouvoirs assez limités ?

AA : La réalité est plus nuancée. D'une part, c'est lui qui a été élu, et bien élu. Il occupe le poste avec tous les leviers du pouvoir. La thèse de « la marionnette » ne résiste pas à l'analyse ou doit tout du moins être fortement relativisée. Ainsi, il a indéniablement renforcé son influence, en s'entourant d'anciens collaborateurs qui ont travaillé avec lui, au Niger notamment, et aussi en laissant se créer le PNDD-ADIL⁷, parti présidentiel. Le choix de son plus proche collaborateur, Yahya Ould Ahmed El Waghev, comme premier ministre de son deuxième gouvernement⁸, est également un acte fort. D'ailleurs, il s'est attaqué depuis son élection à deux sujets très sensibles qui lui tiennent à cœur, la question de l'esclavage et la question des réfugiés⁹. La loi sur l'esclavage d'août 2007 complète les textes déjà existants en criminalisant pour la première fois le phénomène¹⁰. Certes, tous les décrets d'application n'ont pas encore été adoptés, et l'information circule mal. Mais c'est déjà un symbole important qui fournit une arme juridique de plus pour ceux qui luttent contre le fléau. Ce faisant, il affronte courageusement l'un des plus importants conservatismes du pays. Le deuxième dossier brûlant est évidemment celui du retour des « réfugiés ». Le président Sidi Ould Cheikh Abdellahi s'est personnellement engagé à le résoudre, malgré de nombreuses réticences, tant sur la méthodologie que sur l'objectif lui-même, y compris d'une partie de ses soutiens. C'est une preuve de son poids politique. Enfin, d'une certaine manière, ce président

⁶ Même si certains affirment que c'est surtout Mohamed Abdelaziz le principal promoteur. Il a d'ailleurs un lien de parenté avec la femme de Sidi Ould Cheikh Abdellahi.

⁷ Ancien directeur général de la sûreté nationale (1987-2005).

⁸ Pacte National pour la Démocratie et le Développement.

⁹ La composition du deuxième gouvernement a été rendue publique le 11 mai 2008. Elle marque l'importance centrale prise par le parti PNDD-ADIL ainsi que le retour de « poids lourds » politiques de l'époque Taya comme Cheikh El Avia Ould Mohamed Khouna ou Mohamed Yehdih Ould Moctar El Hacén. Cependant, le gouvernement s'ouvre également à des membres de l'ensemble de la majorité présidentielle ainsi qu'à deux partis d'opposition : Tawassoul (islamistes) et Union des Forces de Progrès.

¹⁰ Après des tensions fortes avec le Sénégal, la Mauritanie s'est mise à expulser, entre 1989 et 1991 des ressortissants sénégalais dans un premier temps mais également des nationaux mauritaniens « négro-mauritaniens » (c'est-à-dire appartenant notamment aux populations Haalpular [Peul et Toucouleur]). Environ 100 000 nationaux ont été expulsés, principalement vers le Sénégal mais aussi vers le Mali, d'autres (vraisemblablement quelques centaines) ont été tués.

surprend, car il ne semble pas pratiquer le dosage tribal comme Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya l'avait presque officiellement institué, il est de ce fait moins prévisible¹¹. Néanmoins, les Mauritaniens ont été habitués depuis l'indépendance à des présidents forts et fermes. Ils sont déçus par la nouvelle architecture constituée de différents clans ou pôles politiques rivaux qui semblent actuellement se neutraliser. Ils sont aussi surpris par la mollesse des réactions vis-à-vis des menaces pesant sur leur sécurité¹².

ST : Des menaces islamistes ?

AA : Des menaces islamistes d'abord, mais pas seulement. Avec le retour de réfugiés négro-mauritaniens¹³, la Mauritanie voit revenir le spectre des crispations communautaires à un niveau inédit depuis la période 1989-1991. Déjà les tensions sont vives entre les personnes proches des réfugiés qui affirment que l'État mauritanien n'a pas prévu grand-chose pour l'avenir de ces personnes¹⁴, et des personnes proches des milieux nationalistes arabes qui affirment que le retour des réfugiés ne devrait pas être une priorité dans un pays se trouvant dans un profond marasme économique et confronté à des tensions sécuritaires importantes (islamisme/criminalité en forte augmentation¹⁵). Il n'est pas impossible que les tensions inter-ethniques soient de plus en plus « visibles ». D'ailleurs, les récentes nominations dans l'armée mauritanienne ont été très critiquées dans les milieux négro-mauritaniens : d'une part, certains leaders communautaires trouvent que les nouvelles nominations n'ont pas assez permis la promotion d'officiers noirs ; d'autre part, la nomination du colonel Ely Ould Vall¹⁶ au poste de chef d'état-major

¹¹ Rappelons que l'article 2 (jamais appliqué d'ailleurs) de la loi d'abolition de l'esclavage en Mauritanie, datant de 1981, prévoyait la mise en place de commission devant évaluer les préjudices des « ayants droit » c'est-à-dire des anciens maîtres.

¹² Cf. Marianne Meunier : « Les hommes du président », in *Jeune Afrique*, 30 mars 2008.

¹³ A la suite des attentats de décembre et janvier, les autorités mauritaniennes ont annoncé en février : 1 – un nouveau plan de sécurité pour Nouakchott, avec un nombre de patrouilles renforcé et un appel à la vigilance de la population ; 2 – Une série de mesures spéciales pour les hôtels, comme la mise à disposition permanente de deux numéros verts, la fourniture quotidienne obligatoire à la police de la fiche de renseignements remplie par les clients, le signalement immédiat de toute personne présentant un comportement suspect et l'augmentation du nombre d'agents de sécurité hôteliers... Ce qui peut sembler assez modeste.

¹⁴ Terme utilisé en Mauritanie pour désigner les populations non arabo-berbères, en particulier le Halpuular (Peuls et Toucouleurs), Soninkés, Bambara ou Wolof.

¹⁵ Trois institutions s'occupent actuellement de l'organisation du retour. Le HCR accompagne les réfugiés depuis leurs camps au Sénégal jusqu'à leurs lieux de résidence définitive. Il les transporte et met à leur disposition de l'eau ainsi que des objets de la vie quotidienne. Le PAM fournit des produits alimentaires pour 90 jours. L'Agence nationale pour l'accueil et l'insertion des réfugiés (ANAIR) fournit deux vaches laitières à chaque famille et mettra prochainement en place des stocks de céréales dans chaque localité accueillant des réfugiés.

¹⁶ A Nouakchott, le sentiment d'insécurité a fortement augmenté ces 12 derniers mois. L'Association des Femmes Chefs de Famille a fait une déclaration en janvier

adjoint de l'armée mauritanienne a été très mal perçue, car de nombreux négro-mauritaniens affirment qu'il a fait partie des tortionnaires pendant la période 1989-1991. Ce constat était déjà présent lorsque la composition du gouvernement ou les premières vagues de nominations d'ambassadeurs ont été annoncées. D'autres remarquent pourtant, y compris dans les milieux négro-mauritaniens, des progrès notables, comme la nomination de Yall Zekeria Alassane (un négro-mauritanien) comme ministre de l'Intérieur du premier gouvernement. D'une certaine façon, la personnalité même du président est un symbole de réconciliation nationale. Il est originaire de la Guebla¹⁷, une région où les populations arabo-berbères et négro-mauritaniennes cohabitent depuis longtemps et il est également membre de la confrérie tidjaniya qui regroupe aussi bien les arabo-berbères que les négro-mauritaniens. Il contraste ainsi le Président Maaouya Ould Sid'Ahemd Taya, homme du Nord du pays, qui s'était nettement dirigé vers le panarabisme (rapprochement avec le Maghreb et les pays arabes, départ de la Mauritanie de la CEDEAO, promotion à l'étranger des « racines arabes » de la Mauritanie, introduction massive de l'arabe dans l'enseignement¹⁸, négation de la problématique ethnique et en particulier de la présence de réfugiés mauritaniens au Sénégal et au Mali...). D'une manière plus générale, le retour des réfugiés va provoquer la réouverture de plaies mal cicatrisées, surtout que les victimes devront cohabiter avec les bourreaux. Néanmoins, la capacité de résilience de la société mauritanienne est grande. La clé du succès de ce retour des réfugiés se situera avant tout dans la qualité de l'accueil et des dédommagements des réfugiés (recouvrement des biens, des terres, des salaires...). Enfin, il faut signaler également qu'une partie des réfugiés étaient revenus individuellement bien avant le processus encadré par le HCR et que leurs fortunes ont été diverses dans le recouvrement de leurs biens et de leurs droits. Une autre menace pour l'actuel pouvoir mauritanien est la flambée des prix des produits de première nécessité qui, comme ailleurs en Afrique, sape le pouvoir d'achat des ménages les plus modestes, c'est-à-dire une large majorité de la population en Mauritanie. Récemment, le PAM a annoncé la pire crise alimentaire depuis les grandes sécheresses des années 70-80, mais cette fois-ci, sans que la péjoration climatique ne soit directement responsable. Déjà, en novembre dernier, de violentes manifestations contre la vie chère ont éclaté dans une

2008 qui demande solennellement aux autorités de prendre des mesures concrètes contre la rapide augmentation de la criminalité en Mauritanie et particulièrement à Nouakchott. Cette association a notamment dénoncé le fait que de nombreux délinquants soient relâchés « fautes de preuves » tout simplement parce que la police n'a pas les moyens d'effectuer des enquêtes sérieusement.

¹⁷ A ne pas confondre avec l'ancien chef de la junte Ely Ould Mohamed Vall. Il n'y a aucun lien de parenté entre eux. Cf. Cette déclaration d'Abdoul Aziz Soumare, président de l'OCVIDH (L'Organisation contre les violations des Droits Humains en Mauritanie), 28 décembre 2007.

<http://www.ocvidh.org/dforum/nav.php3?page=voirsujet&boardid=5&postid=10412>

¹⁸ Sud Ouest de la Mauritanie, recouvre les wilaya du Trarza et du Brakna.

dizaine de villes du pays¹⁹. Or, la hausse des produits de première nécessité ne semble pas prendre de pause. Des journalistes mauritaniens²⁰, relevant les prix sur les mêmes marchés nouakchottois à six mois d'intervalle (31 septembre 2007 - 31 mars 2008) ont noté des augmentations très importantes²¹. Cette situation, peut évidemment déboucher sur des émeutes ponctuelles comme en novembre dernier. Enfin, la dernière incertitude, c'est l'armée nationale, aujourd'hui rentrée dans ses casernes. Même si depuis 1991, Ould Taya avait largement engagé le processus de « civilisation » des postes détenus par des militaires (dans l'administration, la gestion d'entreprises publiques ou encore à la tête de certains ministères...), la réaction de cette institution vis-à-vis de cette relative marginalisation politique reste une inconnue. D'autant plus que l'institution est « travaillée » par plusieurs problématiques : d'une part, elle a été victime de purges successives au gré des aléas politiques de ces dernières décennies, les nominations sous l'époque Taya se faisant de plus en plus sur critères tribalo-clientélistes ; d'autre part, elle se trouve dans un état, à l'image de nombre d'autres institutions du pays, de « clochardisation » chronique. Or, les trafics se multipliant sur le territoire national (notamment la spectaculaire apparition de la cocaïne colombienne à destination de l'Europe depuis 2006), quelle sera l'attitude de l'armée et plus généralement de l'appareil sécuritaire vis-à-vis de la circulation de ces « produits » à haute valeur ajoutée ? Chacun de ces problèmes est à la fois urgent, prioritaire et extrêmement délicat à gérer, d'autant plus que certains « nostalgiques » souhaiteraient que le président actuel n'achève pas son mandat et seront tentés d'exploiter politiquement ses échecs ou de précipiter, en sous-main, sa disgrâce, peut-être en téléguidant les actions de certains jeunes « islamistes ».

¹⁹ Pour une tonifiante analyse du système éducatif mauritanien, voir Abdel Wedoud Ould Cheikh, « Recherche élite, désespérément. Évolution du système éducatif et (dé)formations des 'élites' dans la société mauritanienne », in P. Bonte & H. Claudot-Hawad, *Élites du monde nomade touareg et maure*, Cahiers de l'IREMAM n°13/14, Edisud, Aix en Provence, 2000

²⁰ Même si certains observateurs ont eu quelques doutes quant à la spontanéité de ces manifestations dans certaines de ces villes, notamment dans les Hodh (Est du pays).

²¹ ANI (Agence Nouakchott d'Information) : « La hausse des prix continue », 1er avril 2008. Parmi lesquelles : sucre (36 %), riz (22 %), blé (77,5 %)...